Fondeurs Laurentides

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

Chers membres,

Selon nos statuts et règlements et à la demande du président et des membres du conseil d'administration, vous êtes tous conviés à ce rendez-vous annuel qui se tiendra cette année le dimanche **12 novembre** au Musée du ski, situé au 6 avenue de la Gare, St-Sauveur. Nous vous attendons dès **9h00.**

À **9h00**, Accueil des membres

À **9h30** Mot de bienvenue du président

À **9h45**, nous enchaînerons avec l'AGA où plusieurs points sont au programme dont : la présentation du rapport annuel du président et les élections de nouveaux administrateurs au conseil d'administration.

Nous invitons les membres intéressés à **soumettre leur candidature pour un poste en élection avant le 9 novembre par courriel incluant une brève présentation.** Il sera toutefois possible de présenter sa candidature, ou de proposer un candidat lors de ces élections. Pour les membres ne pouvant être présents lors de l'assemblée, veuillez utiliser la procuration jointe et la retourner avant le 9 novembre 2023 par courriel.

Votre présence est très importante, c'est pourquoi nous espérons vous y voir en grand nombre.

Salutations,

Daniel Roch
Président
Club de ski de fond des Fondeurs-Laurentides

Pour plus d'informations contactez-nous
Par téléphone : 579-888-2005
Par courriel : info@fondeurslaurentides.ca

Fondeurs Laurentides

<u>Assemblée générale annuelle</u>

Proposition d'ordre du jour de la séance du 12 novembre 2023

1. Ouverture de l'assemblée
    - Constatation de l'avis de convocation;
    - Vérification du quorum;
    - Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 octobre 2022;
4. Rapports des administrateurs
    - Présentation du rapport du président;
    - Présentation du rapport des activités;
5. Finances
    - Présentation du rapport du trésorier;
    - Nomination d'un vérificateur pour l'année financière en cours, le cas échéant;
6. Élections des administrateurs;
    - Nomination d'un président d'élection et d'un secrétaire.
    - Élections au conseil d'administration.
        - 6 sièges impairs (mandat de 2 ans)
7. Toute autre affaire pouvant être légalement soumise à l'assemblée des membres
8. Parole aux membres
        - Suggestions et recommandations.
9. Levée de l'assemblée générale annuelle.

p.j. Procuration

Fondeurs Laurentides

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PROCURATION

Mise en candidature au poste d'administrateur du Club Fondeurs-Laurentides

Tel que stipulé dans les règlements généraux à l'article 23 portant sur l'élection du Conseil d'administration :

Mise en candidature : Un seul proposeur est requis pour chacune des mises en candidatures. Les mises en candidatures par procuration sont valides à condition que le proposeur fournisse, au président d'élection, une preuve écrite signifiant que la personne accepte d'être candidate. Cette preuve écrite doit être signée par le candidat.

Dans le cadre de l'élection de nouveaux membres pour siéger au sein du conseil d'administration du club Fondeurs-Laurentides pour l'année 2023-2024, je désire vous informer de mon intérêt à postuler pour un des postes disponibles au sein du conseil.

À cet effet, je demande au président d'élection de considérer ma candidature lors de l'ouverture de la procédure d'élection et de mise en candidature.

Prénom et nom : _____

Adresse :_____

_____

Téléphone :_____

Signature :_____ Date :_____

Merci de transmettre ce document dûment complété par courriel au info@fondeurslaurentides.ca avant le 9 novembre 2023 en incluant une brève présentation. Celle-ci sera lue aux membres lors de la présentation des candidatures au moment de l'élection.